

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 23 janvier 2025

Attractivité des métiers dans le secteur médico-social : l'ARS, l'ARACT et l'OPCO Santé d'Auvergne-Rhône-Alpes publient des fiches pratiques à l'attention des managers

Pour faire face aux tensions en ressources humaines, de nombreuses initiatives sont impulsées. En Auvergne-Rhône-Alpes notamment, l'Agence régionale de santé et ses partenaires mettent en œuvre des Plans d'attractivité depuis 2018. Dans ce cadre, et afin de proposer des fiches pratiques aux dirigeants et encadrants, l'ARS, l'Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail (ARACT) et l'OPCO Santé ont mené une démarche de formations-actions auprès de 212 managers issus de chaque département de la région. Ces rencontres ont abouti à un document composé de 26 fiches-actions, comme autant de leviers pour l'attractivité des métiers.

Des formations-actions pour échanger entre pairs

Lancées en 2022 dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt, ces formations-actions ont permis à 106 services et établissements de s'engager, soit au moins 212 managers. **12 groupes réunissant des binômes de cadre et directeur d'une même structure, ont participé à cette dynamique d'accompagnement individuelle et collective au sein de leur territoire.**

Les formations-actions avaient pour objectifs de favoriser des espaces de discussion et de mobiliser les nombreux dispositifs et outils existants pour recruter et fidéliser les professionnels.

Ces formations-actions ont permis de :

- réaliser un diagnostic flash dans les établissements et repérer les axes possibles et prioritaires de travail ;
- identifier les leviers managériaux et organisationnels pour booster l'attractivité de la structure
- questionner les conditions de travail et favoriser la qualité de vie au travail ;
- valoriser des actions existantes et en développer de nouvelles, échanger et partager des pratiques.

3 experts du management et de la qualité de vie et des conditions de travail, dont l'équipe de l'ARACT, ont mis en œuvre ces formations-actions. Piloté par l'ARS, le déploiement a pu être organisé sur la base d'une trame de conduite et d'un parcours commun : diagnostic et bilan individuels, plan ou action identifiés, complément théorique et outillage.

Cette démarche relève d'un projet réalisé conjointement par l'ARS, l'OPCO Santé et l'ARACT. Elle s'inscrit dans le cadre de travaux partenariaux pluriannuels sur l'attractivité des métiers.

L'OPCO Santé a contribué à l'ingénierie, la mise en œuvre et le suivi du projet. L'ARACT a également assuré une coordination et le lien entre les experts et les groupes afin d'articuler la mise en œuvre des étapes et faciliter le recueil des réalisations de tous les départements.

Afin de capitaliser et essaimer le fruit de ce travail, un document de 26 fiches-actions est aujourd'hui diffusé.

Des fiches pratiques pour le partage et la diffusion d'expérience



Les actions proposées ont été regroupées en 5 catégories, mettant en exergue les domaines principaux travaillés par les participants :

1. le sens au travail ;
2. le parcours du collaborateur ;
3. l'autonomie et le pouvoir d'agir des professionnels ;
4. les relations au sein des équipes et entre les métiers ;
5. la valorisation de la structure et l'ouverture sur le territoire.

[Téléchargez les fiches-actions sur le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Contacts presse

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
Service presse
04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr

ARACT Auvergne-Rhône-Alpes
Estelle Bourgeon
06 76 64 05 20
e.bourgeon@anact.fr

OPCO Santé SUD EST
Marianne COLLOBERT
0614758967
marianne.collobert@opco-sante.fr